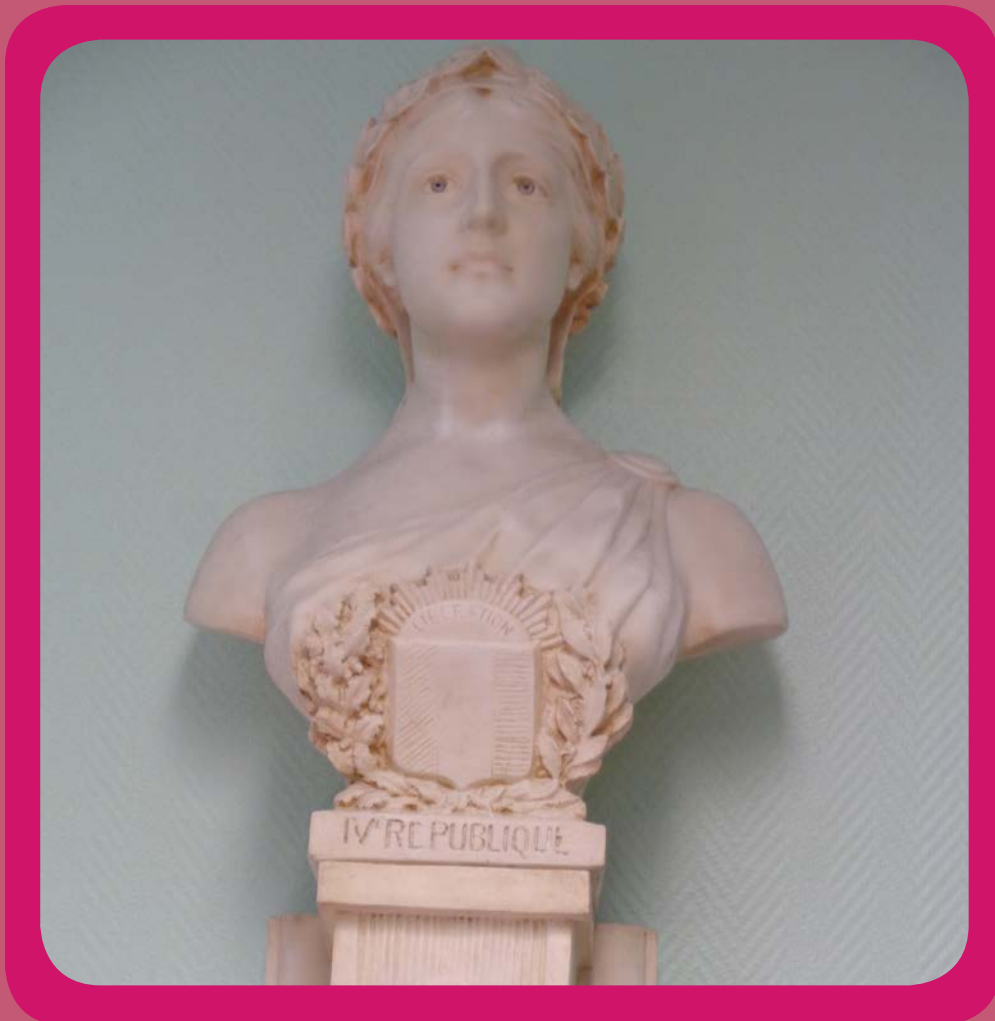


# Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

••••• Notre Marianne, le lavoir et l'église



# La mairie vous informe

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h  
Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h  
Mercredi : 9 h à 12 h fermé  
Jeudi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h  
Vendredi : fermé 14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE  
28 allée des Amandiers  
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97  
Fax : 05 34 27 28 96  
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

**ACCUEIL URBANISME :**  
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

## Sommaire :

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Éditorial.....               | 3 |
| Budget .....                 | 4 |
| La mairie vous informe ..... | 6 |
| Travaux de l'école .....     | 8 |
| Les Associations .....       | 9 |

## Horaires d'été de la Mairie

Du 23 juillet au 10 août : fermeture le mercredi  
Du 13 août au 27 août : fermeture l'après-midi du lundi  
au vendredi

Pour accéder au site internet  
de notre commune  
taper en zone recherche  
l'adresse du site :

[www.saint-rustice.fr](http://www.saint-rustice.fr)

ou bien

site officiel saint rustice

## ETAT CIVIL

Nous vous informons qu'à compter du journal de juillet 2018, nous ne publierons plus systématiquement les avis de naissance, mariage et décès du semestre écoulé lorsque nous serons informés de ces événements concernant des personnes de notre commune.

S'agissant de recueil et d'utilisation des données personnelles, nous devons mettre en œuvre notre stratégie de confidentialité et de protection des données afin d'être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

En conséquence, nous ne publierons à l'avenir ces informations d'état civil qu'avec l'accord express des familles concernées.

## BIENVENUE

Pose d'ongles en Gel  
Sur RDV du Mardi au Samedi

L'AMOUR DES ONGLES  
Styliste Ongulaire à domicile  
à Saint-Rustice

Première visite -25%

Déco d'ongles  
Pose gel  
Remplissage gel  
French Manucure  
Vernis semi permanent  
Vernis classique  
Gel color

Tel : 06 23 29 59 88  
E-mail : anapoclitaru@gmail.com  
13 Allée des amandiers, 31620 Saint-Rustice

N°siret : 83478538800010

Directeur de publication : Edmond AUSSEL  
Responsable de rédaction : Régine PLANTE  
Commission Communication et Relations avec les Associations  
Imprimé sur du papier PEFC  
Impression Multicolor Tél : 05 63 64 14 67





**Chers administrés,**

Après un printemps maussade et pluvieux, c'est l'été, saison propice au regain d'énergie et d'enthousiasme nécessaire à chacun d'entre nous.

Le vote du budget est toujours un moment important du printemps pour les collectivités.

Cette année encore, en séance du 17 avril dernier, notre budget a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Cette année plus que toute autre, il est le résultat d'une gestion rigoureuse de la part des élus.

La priorité de ce budget porte sur l'investissement avec la poursuite des travaux de rénovation du groupe scolaire, mais aussi, la maîtrise des coûts de fonctionnement.

Vous en trouverez tous les détails dans les pages suivantes.

Le bâtiment scolaire, opération majeure de ce mandat, est sorti de terre comme prévu début 2018. Le planning prévisionnel est à ce jour parfaitement respecté pour une mise en service à la rentrée de septembre prochain (phase 1).

Tous ces travaux de réaménagement sont pour nous une priorité pour le bien être et les conditions d'accueil des enfants.

A ce titre, je remercie tous les acteurs, maîtrise d'œuvre, entreprises, contrôle et suivi des travaux pour le bon déroulement de ce chantier, en maîtrisant du mieux possible les nuisances sonores vis-à-vis des riverains.

Merci aussi à tous les intervenants (enseignants, parents, personnel ainsi que les riverains) pour leur compréhension suite aux gênes occasionnées.

Comme vous le savez, je reste, avec l'équipe municipale et le personnel, à votre écoute ; au plaisir sincère de vous rencontrer lors de la traditionnelle fête du village du 6 au 8 juillet prochains.

Le samedi 7, venez partager le repas convivial servi sur la place du Millénaire et admirer ensuite le magnifique feu d'artifice tiré sur le stade municipal.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne période estivale avec des moments agréables en famille ou entre amis.

Cordialement,

*Votre Maire*  
**Edmond AUSSEL**

## BUDGET PRIMITIF 2018

Faisons un tour d'horizon de l'actualité budgétaire :  
Après l'année budgétaire 2017 les résultats définitifs du Compte Administratif laissent apparaître en fonctionnement un excédent de **86.018,61 €** et en investissement un excédent de **5.045,11 €**

Ces résultats que l'on pourrait trouver satisfaisants au 1er abord ne le sont pas en réalité. Si les résultats de la section d'investissement (dépenses résultant de travaux ou d'acquisitions) doivent être vus comme participant à l'enrichissement patrimonial, c'est l'érosion de l'excédent de fonctionnement qui doit être surveillée. Plusieurs années de réduction de recettes données par l'état finissent par avoir un réel impact négatif.

D'autant plus que depuis le 1er janvier 2018, la commune se trouve confrontée à deux changements majeurs fiscalement parlant.

1-La perte de la main sur la Contribution Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle) qui par vote unilatéral de la communauté de communes du Frontonnais est désormais intégralement perçue par cette dernière.

Celle-ci est supposée compenser cette perte intégralement à partir de 2018, mais la compensation fixée en 2018 restera figée pour les années à venir.

Or, des inconnues demeurent quant à cette compensation, car, dans notre cas, d'autres recettes communales étaient liées à la C.F.E :

C'est notamment le cas du reversement de C.F.E de l'entreprise MGM (gravières) prévu par convention avec la commune de Castelnau d'Estrètefonds et également celui de l'attribution du fonds départemental de péréquation de l'ex TP qui représentaient à eux deux **17. 548 €** de recettes pour 2017.

Y aura-t-il compensation pour la commune de ces recettes perdues suite à la décision de la C.C.F.? La question reste actuellement posée.

2-La suppression annoncée de la taxe d'habitation pour les résidences principales dont on ignore à ce jour les modalités de compensation par l'Etat. Cependant nous ne sommes pas d'un optimisme débordant à ce sujet et il y a à craindre que cette compensation ne soit elle aussi figée même si elle est juste.

Nous vivons donc une période de grandes interrogations pour ce qui concerne le futur.

Pourtant, il faut continuer à fonctionner et compte tenu des investissements à réaliser déjà engagés (extension de l'école et réfection de l'escalier du Foyer Rural), le budget

primitif 2018 a été élaboré avec une augmentation modeste des taxes locales de 2% traduite par les taux suivants :

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| • TAXE D'HABITATION      | 20.37 %  |
| • TAXE FONCIERE BATI     | 18.64 %  |
| • TAXE FONCIERE NON BATI | 116.87 % |

Pour information, cette hausse génère une recette supplémentaire de 3127 € seulement toutes taxes confondues. Cependant, pour tenir compte des baisses généralisées de recettes et par souci d'économie, le budget de fonctionnement est en diminution selon les montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

| SECTIONS       | ANNEE 2017 | ANNEE 2018 |
|----------------|------------|------------|
| Fonctionnement | 405 119 €  | 383 175 €  |
| Investissement | 528 448 €  | 625 507 €  |

Du reste, des mesures sont d'ores et déjà engagées sur divers achats en fonctionnement afin d'en faire baisser le coût.

Nous avons également dû nous résoudre à opérer des coupes dans les subventions attribuées par la commune. En effet, plutôt que de diminuer l'ensemble des subventions, le choix a été fait de supprimer les subventions attribuées aux associations extérieures à la commune. Ainsi, les associations de Saint Rustice actives continuent à bénéficier des mêmes montants que l'année précédente.

Nous regrettons de ne pas pouvoir maintenir le niveau de générosité communale habituel pour toutes les autres associations qui n'ont pas démerité.

Côté investissement, pas de nouveau gros projet tant que les projets en cours d'exécution ne seront pas achevés.

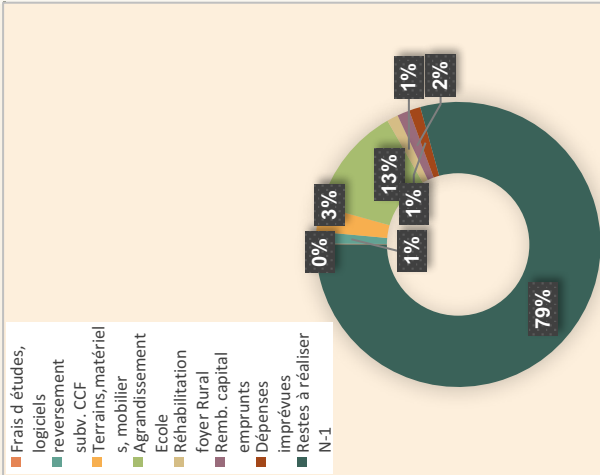
Nous pensons que 2018, année de transition apportera au sujet budgétaire un certain nombre de réponses et permettra peut-être d'aborder l'année 2019 avec un peu plus de sérénité, ou à défaut, de certitudes



# Budget primitif 2018

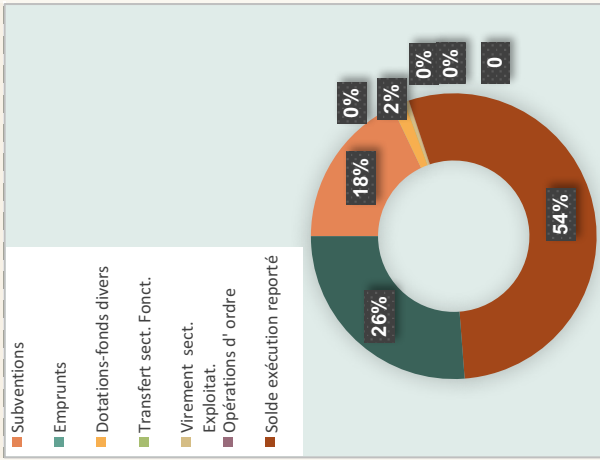
## INVESTISSEMENT DEPENSES

Total : 625 507,00 €



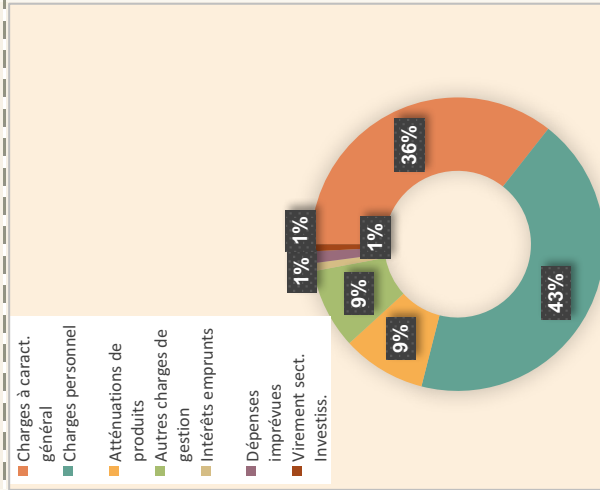
## INVESTISSEMENT RECETTES

Total : 625 507,00 €



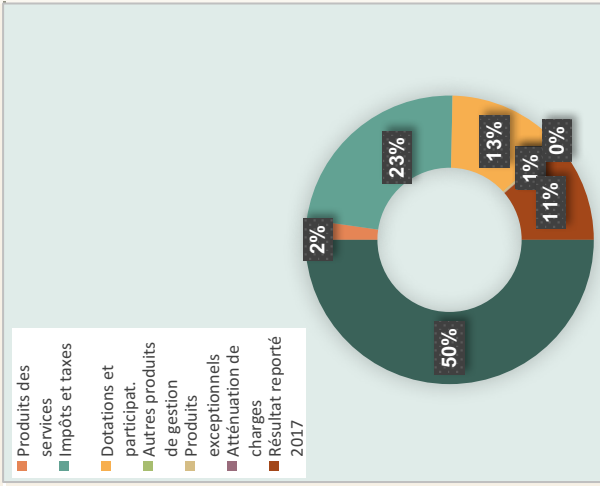
## FONCTIONNEMENT DEPENSES

Total : 383 175,00 €



## FONCTIONNEMENT RECETTES

Total : 383 175,00 €



| INTITULE                      | TOTAL            | CHAPITRES |
|-------------------------------|------------------|-----------|
| Frais d'études, logiciels     | 653 €            | 20        |
| reversement subv. CCF         | 8 400 €          | 204       |
| Terrains, matériels, mobilier | 18 157 €         | 21        |
| Agrandissement Ecole          | 77 500 €         | 23        |
| Réhabilitation foyer Rural    | 8 000 €          | 23        |
| Remb. capital emprunts        | 8 779 €          | 16        |
| Dépenses imprévues            | 8 100 €          | 020       |
| Restes à réaliser N-1         | 495 918 €        |           |
| <b>Total</b>                  | <b>625 507 €</b> |           |

| INTITULE                  | TOTAL            | CHAPITRES |
|---------------------------|------------------|-----------|
| Subventions               | 112 000 €        | 13        |
| Emprunts                  | 0 €              | 16        |
| Dotations-fonds divers    | 9 546 €          | 10        |
| Transfert sect. Fonct.    | 0 €              | 1068      |
| Virement sect. Exploitat. | 3 000 €          | 021       |
| Opérations d'ordre        | 0 €              | 040       |
| Solde exécution reporté   | 336 961 €        | R 001     |
| Restes à réaliser N-1     | 164 000 €        |           |
| <b>Total</b>              | <b>625 507 €</b> |           |

| INTITULE                  | TOTAL            | CHAPITRES |
|---------------------------|------------------|-----------|
| Charges à caract. général | 136 415 €        | 011       |
| Charges personnel         | 166 166 €        | 012       |
| Atténuations de produits  | 35 427 €         | 014       |
| Autres charges de gestion | 33 847 €         | 65        |
| Intérêts emprunts         | 3 320 €          | 68        |
| Dépenses imprévues        | 5 000 €          | 022       |
| Virement sect. Investiss. | 3 000 €          | 023       |
| <b>Total</b>              | <b>383 175 €</b> |           |

| INTITULE                   | TOTAL            | CHAPITRES |
|----------------------------|------------------|-----------|
| Produits des services      | 17 400 €         | 70        |
| Impôts et taxes            | 176 734 €        | 73        |
| Dotations et participat.   | 99 540 €         | 74        |
| Autres produits de gestion | 230 €            | 75        |
| Produits exceptionnels     | 2 713 €          | 77        |
| Atténuations de charges    | 540 €            | 013       |
| Résultat reporté 2017      | 86 018 €         |           |
| <b>Total</b>               | <b>383 175 €</b> |           |

## Délibérations

### Les séances du conseil municipal 1<sup>er</sup> semestre 2018

#### Séance du 27 février 2018

- 1) Transfert des Zones d'Activités Economiques- Annule et remplace la délibération n°2017-004 du 27.03.2017-N° 2018-001
- 2) Désignation des délégués auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - N° 2018-002
- 3) Adoption des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux des vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours- N° 2018-003

- 4) Vœu portant sur l'ouverture de filières technologiques et post-bac au lycée Pierre Bourdieu de Fronton- N° 2018-004

#### Séance du 17 Avril 2018

- 5) Signature avenant n°1 convention ACTES pour transmission budgétaire dématérialisée-N° 2018-005
- 6) Compte de Gestion 2017- N° 2018-006
- 7) Compte Administratif 2017- N° 2018-007
- 8) Affectation du résultat 2017- N° 2018-008
- 9) Vote du taux des taxes locales 2018- N°2018-009
- 10) Budget Primitif 2018- N°2018-010
- 11) Répartition de l'actif et du passif du Syndicat Intercommunal des Personnes Agées- N° 2018-011

## Moustique Tigre

### Check-list

### Privons le d'eau.



#### VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES  
POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



#### RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU  
DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



#### JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



#### COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU  
À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

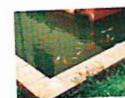
- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



#### CUREZ

POUR FACILITER LES  
ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'évier, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



#### ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.



## ACHATS ET TRAVAUX

- Achat des terrains de la servitude de l'école
- Travaux de construction du bâtiment scolaire (voir photos page 8)
- Plantation d'un arbre (Érable champêtre) à l'école
- Remise en service de la conduite d'alimentation du lavoir
- Changement du prestataire téléphonie à l'école et au foyer rural
- Démolition des anciens vestiaires du tennis pour agrandissement et réaménagement de cet espace
- Fermeture de sécurité du local barbecue



## Opération « Mon canal propre »

A l'initiative du Syndicat du Canal des deux mers auquel adhère notre commune, l'opération « Mon canal propre » a été organisée conjointement par les mairies de SAINT RUSTICE et de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS.



Cette opération a eu lieu le samedi 7 avril 2018 de 9 H à midi et a permis de nettoyer les abords du canal sur le secteur des deux communes. Le point de rendez-vous des bénévoles était fixé au Centre Nautique de l'aviron. Trois équipes de nettoyage ont été constituées :

### Équipe 1

Du pont de Saint Rustice au pont de Pompignan

### Équipe 2

De l'écluse jusqu'au pont de Castelnaud

### Équipe 3

Du pont de Castelnaud jusqu'au pont de Saint JORY.

Il s'y ajoute une quatrième équipe composée de membres du club de l'aviron.

### Équipe 4

Pour élaguer et couper les branches des arbres sur l'autre rive du canal et éviter ainsi que les pratiquants de l'aviron ne se blessent en naviguant.

Enfin deux conducteurs ont assuré avec leurs camionnettes le transport des sacs poubelle remplis des débris et des objets encombrants trouvés sur le bord du canal.

### Inventaire des objets collectés

- déchets abandonnés par des pêcheurs (seaux d'appâts, supports de crins en plastique)
- débris de toutes sortes laissés par des promeneurs indisciplinés

(tuyaux d'arrosage, vêtements, sac à main, bouchons, bouteilles en plastique, bouteilles en verre, cannettes de bière, papiers, morceaux de bâches, barrières, outils, planches, matelas, papier d'emballage, ferraille, etc...).

Cette opération rassemblant une trentaine de personnes s'est déroulée dans la bonne humeur et la courtoisie.

L'accueil était chaleureux et convivial. Un petit déjeuner copieux composé de café et de chouquettes a été offert aux bénévoles dès leur arrivée.

Au retour, la commune de Saint RUSTICE a offert aux participants du jus de fruits, de l'eau et des petits gâteaux au chocolat.

A 12 H 30, un buffet sur le pouce a été offert par la commune de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS : pizzas, charcuteries, plateau de fromages, vin rouge.

Il est envisagé de renouveler cette opération « mon canal propre » l'an prochain : un appel à volontaires sera effectué sur les deux communes participantes. Merci à tous ceux qui respectent la propreté des abords du canal. Merci aux bénévoles qui acceptent de donner un peu de leur temps pour remédier aux incivilités constatées.



## Travaux de l'école

Après de longs mois de maturation du projet, le chantier a démarré en Janvier comme prévu. Il se déroule dans de bonnes conditions et devrait être livré dans les temps.



• Élévation des murs extérieurs



• Détail intérieur de la charpente



• Vue d'ensemble du bâtiment



• Façade Ouest



• Façade Sud



• Façade Est



## APE : Association des Parents d'Élèves

Cette fin d'année scolaire, le bilan est positif ! Les actions menées, marché de Noël, ventes de chocolats et de fleurs, nous ont permis encore cette année de financer le voyage scolaire à Cordes sur Ciel.

Côté animation, en collaboration avec les équipes du LEC, et pour le plus grand bonheur des enfants, le carnaval s'est bien déroulé et M. Dragon a été jugé très dignement.

Tout le bureau se joint à moi pour remercier chaleureusement J.F. Doucet, M. Jeangin et A.C. Cocault ainsi que toute l'équipe du LEC et le personnel municipal.

Nous espérons vivement que l'année prochaine soit riche en idées nouvelles et en bénévoles dynamiques !

Nous rappelons à tous les parents que la réalisation de ces projets n'a pour seul objectif que le bien-être de nos enfants scolarisés.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et nous souhaitons beaucoup de réussite à ceux qui partent.



*Bonnes vacances à tous,  
La Présidente, Mathilde Teyssières*

## ART & PASSIONS

Le club Art et Passions continue ses lotos tous les 15 jours le jeudi de 14 heures à 17 heures.

Le repas de fin de saison a eu lieu le samedi 23 Juin 2018 au Restaurant l'Aubrac à Pompignan.

L'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 18 Octobre 2018 à 14 h.  
Le grand loto Castelnau Saint Rustice aura lieu le Dimanche 25 Novembre 2018 à 14h 30 Salle du Club Vivons Heureux à Castelnau, venez nombreux il y aura beaucoup de beaux lots et des bons d'achat à gagner.

Le repas de Noël est prévu le 15 décembre 2018.

Nous nous retrouverons au loto le jeudi 6 septembre 2018.  
Nous remercions tous les adhérents pour leur participation à nos activités.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux adhérents.



## Foyer rural de Saint Rustice

Quelques membres de notre association ont participé le dimanche 8 avril 2018 à la journée « ESTIVE » organisée par la mairie de Bouloc : une journée conviviale et animée par les activités autour de la tonte des brebis et une dégustation (copieuse) d'agneau des Pyrénées et de vin de Fronton. Sortie en remplacement de celle initialement prévue à Villematier (qui n'est que partie remise)

La deuxième phase de cette animation s'est déroulée le dimanche 29 avril avec au programme :

- une marche organisée entre Bouloc et Fronton : environ 13 Km entre 7h30 et 12h00
- à l'arrivée, dégustation d'agneau et de vin de Fronton
- la pluie ne nous ayant pas permis de déjeuner sur l'herbe, nous avons mangé ensemble le pique-nique prévu par chacun d'entre nous et fini cette journée dans la convivialité et la bonne humeur.

Nos virées des mardi et dimanche se poursuivent avec plus ou moins de monde, en fonction des disponibilités de chacun.

Des cours de dessin sont toujours réalisés chaque lundi de 18 h à 20 h par Mr Catouillard.

Le président et la secrétaire ont participé le 5 Mai 2018 à l'assemblée générale pour les 70 ans des Foyers Ruraux de France, à Auzeville. Journée très conviviale qui nous a permis de rencontrer nos homologues issus de communes toutes différentes les unes des autres, chacune proposant des activités diverses et variées.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, visiter le site des Foyers sous : [federation3165@mouvement-rural.org](mailto:federation3165@mouvement-rural.org)

### **Pour ce qui est de nos projets à venir :**

Possibilité d'assister le samedi 4 août 2018 à Ramonville Ste Agne à une soirée gratuite sur l'astronomie réalisée par un professionnel lors de la nuit des étoiles.

Possibilité également de réaliser une soirée sur notre commune, mais une petite participation financière sera demandée.

Nous prévoyons pour le mois de septembre 2018, une sortie journée rando aux Cammazes. Vous voudrez bien nous retourner vos inscriptions. (Date à définir ensemble)

Notre association se diversifie, et nous restons à votre écoute pour toute proposition de sortie.

Patrick DOULIEU  
Le Président du Foyer Rural



## Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de Saint Rustice

**CHAMPS ELYSEES 19 MARS 2018**

**ARC DE TRIOMPHE**



Le drapeau de St Rustice était présent aux Champs Elysées et à l'Arc de Triomphe

**SAINT RUSTICE** a commémoré le « Cessez-le-feu en Algérie » du 19 mars 1962 dans le cadre de la « Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement » à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. victimes civiles : **2800** morts **7500** blessés victimes militaires : **30 000** morts **65 000** blessés.



Les Porte-drapeaux de St Rustice et de la FNACA

Dépôt de gerbe par M. le Maire, Clément Rachou, Aimé Ginestet A. C.

La Marseillaise

### COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Au jour anniversaire de cette Victoire, St Rustice a rendu hommage à tous les soldats de la Métropole, d'Outre-mer, des Forces Alliées, aux résistants, dont le sacrifice a permis cette victoire qui mit fin à la 2eme Guerre mondiale en Europe et rétablit la paix. Le bilan en pertes humaines en fait le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité.



Jean Chapenoire accompagné d'Alexia et Lucie

Dépôt de gerbe par M. le Maire et Gilbert Fabre A.C.

Robert Baldassi accompagné de Nancy et Marine

Au regard des pertes humaines de ces guerres, toutes les Françaises et tous les Français se souviennent et ont conscience que la Paix et les valeurs humaines sont particulièrement fragiles, le monde connaissant encore aujourd'hui des situations de guerre, de violences et de haine. Notre statut d'Anciens Combattants nous confère le devoir d'inviter chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à œuvrer pour un monde de Fraternité, de Solidarité et de Paix.

Le Comité remercie toutes les personnes qui se sont associées à ces cérémonies du souvenir. **A. BERTRAND**

# C'est la Fête !

## ACL

Attention mesdames et messieurs, dans quelques jours... ça va commencer !

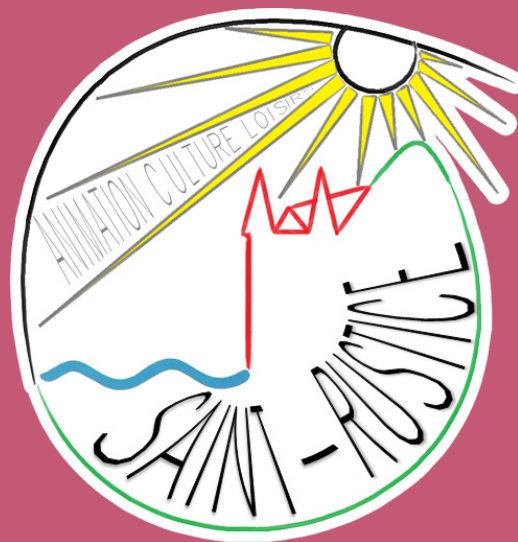
L'association Animation Culture Loisirs de Saint-Rustice vous attend nombreux le week-end des 6, 7 et 8 juillet prochains. Avec en préambule une grande tournée des fleurs dans tout Saint-Rustice, de la plaine au village le samedi 30 juin au matin jusqu'aux crêtes le dimanche 1er juillet au matin !

L'ouverture de la fête aura lieu le vendredi 6 juillet à 19h30 sur la place du village. Grillades et frites vous seront proposées à la vente afin de profiter au maximum de cette première soirée placée sous le signe de la danse. En effet nous vous proposons de venir apprendre une chorégraphie sur un tube du moment.

Nous vous attendrons ensuite le lendemain à 14h au stade pour le démarrage du traditionnel tournoi de pétanque en doublette à la mêlée (inscriptions jusqu'à 13h45). Au même moment les plus jeunes pourront aussi se divertir dans le cadre de jeux tels que la course à 3 pieds, la course en sac ou encore le tir à la corde. Ces tournois seront clôturés par une remise des prix ainsi qu'un pot de l'amitié et un goûter pour les plus jeunes.

A 18h notre belle église sera à l'honneur grâce à une messe célébrée pour l'occasion.

Rendez-vous ensuite à 19h30 sur la place du village sur laquelle sera servi l'apéritif offert pour les inscrits au repas. Au menu : melon/jambon de pays, poulet basquaise, fromage et glace (café offert). Du vin (rouge et rosé) sera proposé à la vente au niveau de la buvette. Ce moment de convivialité sera accompagné du groupe « The Brandy Boys Trio » qui nous proposera des reprises folk/pop/rock anciennes et actuelles. A l'issue du repas nous nous dirigerons vers le stade duquel sera tiré l'époustouflant feu d'artifice de William Antony. Enfin nous vous proposerons de terminer cette soirée en danse sur la place du village.



Le dimanche un hommage sera rendu au monument aux morts à 11h. Il sera suivi par un apéritif dansant offert par l'ACL sur la place du village et nous clôturerons ainsi la fête en nous donnant rendez-vous l'année prochaine.

Nous vous attendons donc les 6, 7 et 8 juillet prochains !

L'équipe de l'ACL

Inscriptions au repas : contacter Damien Lecorre (président de l'ACL) au 06 75 49 17 71.

